



## Retrouver Palmarès et Bilans annuels dans l'Application Prescrire

Dans ce numéro, comme chaque année dans le numéro de février, *Prescrire* révèle les Palmarès Prescrire (p. 84-88), et publie le bilan d'une année du médicament (p. 142-144) ainsi que le bilan annuel des médicaments à écarter pour mieux soigner (p. 131-141).

**Palmarès Prescrire.** Avec le moteur de recherche de l'*Application Prescrire*, le mot-clé **palmarès (rubrique)** permet d'accéder à tous les Palmarès publiés depuis 1981. Les mots-clés **Pilule d'or** et **tableau d'honneur** permettent de retrouver les médicaments salués par ces distinctions ainsi que les textes en relation avec la manifestation de la "Pilule d'or".

**L'année du médicament.** L'année du médicament est l'occasion de pointer les faits marquants de l'évolution du marché du médicament en France. Ce bilan annuel est aussi l'occasion d'établir un état des lieux : de la pharmacovigilance, de la réglementation, de la qualité de l'information fournie par les agences publiques chargées de l'éva-

luation, etc. Dans l'*Application Prescrire*, le mot-clé pour retrouver les bilans des années précédentes est : **bilan médicament annuel Prescrire**.

**Le bilan des médicaments à écarter.** Chaque année, l'équipe Prescrire met à jour le bilan des médicaments qu'elle conseille d'écarter. Ce bilan recense des cas flagrants de médicaments plus dangereux qu'utiles, à écarter des soins. L'objectif est d'aider à choisir des soins de qualité, pour d'abord ne pas nuire aux patients. Pour accéder à ces autres bilans annuels, le mot-clé est **bilan médicaments à écarter Prescrire**.

**Bon à savoir :** Dans l'*Application Prescrire*, les Palmarès, bilans du médicament et bilans des médicaments à écarter sont accessibles au format HTML, ce qui facilite leur consultation sur appareil mobile (smartphone ou tablette). Ces documents sont aussi en accès libre sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), à la disposition de tous.

©Prescrire – février 2019